

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

LES DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS EN 2008

SERGE BERNIER, PROFESSEUR ASSOCIÉ
AU DÉPARTEMENT DES ÉTUDES EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Faits saillants

- Les municipalités du Québec ont consacré 628,8 M\$ à la culture en 2008.
- Dans l'ensemble, la culture représente 5,1 % des dépenses de fonctionnement des municipalités, mais les pourcentages varient selon la taille de la municipalité.
- Les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants sont celles qui affectent la plus grande part de leurs dépenses de fonctionnement à la culture (7,1 %).
- La valeur des services rendus à la population par les municipalités connaît une augmentation de 6,9 % de 2007 à 2008.
- Les municipalités dépensent en moyenne 81,83 \$ par habitant pour la culture; de ce montant, 68,27 \$ vient des taxes et impôts fonciers payés par les contribuables.
- Les municipalités québécoises financent, à même les taxes et impôts fonciers, 83,4 % des dépenses culturelles municipales.
- La bibliothèque demeure le principal poste de dépenses dans tous les groupes de municipalités quelle que soit la taille de sa population.
- Pour toutes les tailles de municipalités, sauf celles de moins de 5 000 habitants, les salaires et les avantages sociaux demeurent la principale catégorie de dépenses.
- Les subventions octroyées (14,7 %) et les cachets d'artistes et honoraires (6,2 %) représentent ensemble 20,9 % des dépenses en services rendus.

Couverture complète des dépenses culturelles de toutes les municipalités du Québec

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) diffuse les résultats 2008 de son enquête sur les dépenses au titre de la culture des municipalités locales. En 2007, l'OCCQ publiait pour la première fois, après la conduite d'un projet pilote de 2003 à 2006, des données sur les dépenses culturelles de toutes les municipalités québécoises; toutefois, à cause de la structure de la comptabilité municipale en vigueur à ce moment, les frais de financement n'ont pu être mesurés puisque les municipalités ne disposaient pas de cette information. Or, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a modifié cette structure en 2008 et les municipalités sont maintenant en mesure de fournir cette information que l'Observatoire s'est empressé de colliger. Ajoutés aux services rendus et aux frais généraux, les frais de financement viennent compléter les catégories de dépenses mesurées par l'enquête. La comparaison des données de 2008 avec celles de 2007 peut cependant être faite pour les services rendus et les frais de gestion; nous y reviendrons plus loin dans cette publication.

L'enquête de l'OCCQ et la couverture des dépenses publiques

Les dépenses publiques au titre de la culture sont effectuées par les trois paliers d'administration publique. Les dépenses du gouvernement du Canada (au Québec)¹ et du gouvernement du Québec² sont déjà connues. Avec l'enquête de l'OCCQ sur les dépenses des municipalités, on peut maintenant dresser un portrait complet et détaillé, ou presque³, des dépenses publiques au titre de la culture.

Le Québec compte cinq catégories d'organismes municipaux⁴:

- les municipalités locales;
- les municipalités régionales de comté;
- les communautés métropolitaines;
- les régies intermunicipales;
- les organismes publics de transport en commun.

Signes conventionnels

...	N'ayant pas lieu de figurer	x	Donnée confidentielle
..	Donnée non disponible	M	Million
—	Néant ou zéro	F	Donnée trop peu fiable pour être publiée
*	Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.		

1. Voir OCCQ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/gouv_federal/index.htm (consulté le 11 octobre 2010).

2. Voir OCCQ, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/gouvernement_que/index.htm (consulté le 11 octobre 2010).

3. Statistique Canada diffuse des données sommaires des dépenses des municipalités; ces données sont fortement inspirées du rapport financier du MAMROT. Cependant, les données sur les transferts entre gouvernements ne sont pas toutes publiées et il n'est pas possible de dresser ici un portrait complet.

4. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Manuel de la présentation de l'information financière municipale, décembre 2009, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina_info_pres.asp (consulté le 11 octobre 2010).

L'enquête de l'Observatoire ne s'adresse qu'aux municipalités locales. De par leurs mandats respectifs, les autres organismes municipaux, en particulier les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines, sont aussi susceptibles d'encourir des dépenses au titre de la culture. Cependant, seules les municipalités locales ont un pouvoir de taxation qui leur est attribué par la loi; les dépenses culturelles des municipalités régionales de comté (MRC) et des communautés métropolitaines sont financées au moyen de transferts ou quotes-parts versées par les municipalités locales à ces organismes. On peut donc en déduire que la très grande majorité des dépenses culturelles des administrations locales sont captées par l'enquête de l'OCCQ. Il est par ailleurs possible qu'une part importante de ces sommes transférées ne puisse être répartie par domaine culturel et que les montants correspondants soient comptabilisés dans la catégorie des dépenses non réparties.

Il est aussi possible que les municipalités régionales de comté (MRC) obtiennent des subventions du gouvernement du Québec. Par exemple, des subventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) en vertu des ententes de développement culturel ou du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en vertu des pactes ruraux. Ces dollars dépensés par les MRC à des fins culturelles ne sont évidemment pas comptabilisés ici, mais ils le sont dans les dépenses de l'Administration publique québécoise au titre de la culture. Ici encore, ces sommes transférées ne pourront être réparties par domaine culturel qu'en questionnant directement les MRC; les montants correspondants sont comptabilisés dans la catégorie des dépenses non réparties.

Nous pouvons donc penser que l'ensemble des dépenses culturelles des administrations publiques sont maintenant captées par l'une ou l'autre des enquêtes de l'Observatoire et de Statistique Canada, et ce, même si une partie de ces dépenses ne peut être répartie par domaine culturel.

Lien avec le rapport financier du MAMROT

Les municipalités du Québec fournissent annuellement un rapport financier au MAMROT. Ce rapport financier⁵ fournit quelques données sur les dépenses culturelles totales de fonctionnement par domaine culturel :

- les centres communautaires;
- les bibliothèques;
- le patrimoine (musées);
- le patrimoine (autre);
- les autres dépenses culturelles.

Le lecteur qui fera le parallèle entre les données de l'OCCQ et celles du MAMROT y trouvera des différences; le MAMROT rapporte des dépenses totales de fonctionnement de 468,0 M\$ en 2008, alors que l'Observatoire évalue les dépenses en services rendus à 487,7 M\$ pour la même année et les dépenses totales à 628,8 M\$. Cette différence s'explique principalement par le fait que certaines dépenses sont considérées comme culturelles par l'Observatoire, alors qu'elles sont consignées ailleurs dans la comptabilité municipale à la source des données du MAMROT. Par exemple, il arrivera que des dépenses en patrimoine soient comptabilisées dans les dépenses en aménagement, urbanisme et développement ou que l'on produise des brochures et des affiches pour un événement culturel qui seront inscrites dans les dépenses d'administration générale. Il arrivera aussi que les opérations relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile lors d'un festival soient comptabilisées parmi les dépenses de sécurité publique. Notons ici qu'il ne s'agit que d'exemples et qu'il est possible que dans certaines municipalités, ces dépenses soient considérées comme culturelles dans la comptabilité municipale.

Cela illustre clairement l'un des objectifs de l'Observatoire, soit de capter toutes les dépenses culturelles des municipalités, l'autre étant d'en détailler le plus possible la répartition par domaine.

5. Les résultats de 2007 sont disponibles à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances/fina_info_prev_exer_2008.asp (consulté le 11 octobre 2010).

Méthode, concepts et définitions

La méthode consiste essentiellement à repérer les dépenses, par catégorie, pour chaque domaine culturel. Il ne s'agit pas d'un exercice comptable au sens strict, mais d'un instrument de mesure, aussi fiable que possible, applicable aux dépenses culturelles municipales au Québec.

Nous avons respecté le *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*⁶, utilisé par l'OCCQ dans tous ses travaux de production statistique. Cependant, nous avons dû regrouper certains domaines culturels, compte tenu de la capacité des municipalités à repérer l'information. La méthode, élaborée lors du projet pilote, repose sur une approche pratique et applicable par tous, à partir des usages des professionnels de la gestion culturelle municipale.

Ce bulletin ne fait état que des dépenses comptabilisées, quelles qu'elles soient. Ainsi, les services rendus non comptabilisés et toute autre dépense non comptabilisée n'ont pas fait l'objet d'une estimation et ne sont pas pris en compte.

L'enquête consiste à ventiler les dépenses de fonctionnement par catégorie. En conséquence, les dépenses d'investissement ne sont pas colligées dans cette étude.

L'Observatoire présente ici les dépenses municipales en culture à la fois par catégorie de dépenses et selon la source de financement de ces dépenses (les revenus).

Du côté des revenus, les dépenses municipales au titre de la culture ont trois sources principales de financement. D'abord, la contribution municipale tirée des impôts fonciers et des taxes municipales est assumée par tous les citoyens de la municipalité. Ensuite, les revenus tirés des utilisateurs de services municipaux par la tarification d'activités ou la vente de biens et services. Enfin, les subventions octroyées par les gouvernements fédéral et provincial sont à la charge de la population québécoise ou canadienne selon l'origine de la subvention. Certaines municipalités ont à l'occasion une quatrième source de financement (autres revenus), quoique cela demeure marginal pour l'ensemble des municipalités observées; on y retrouvera, entre autres, la quote-part de municipalités liées versée à leur municipalité centrale pour des dépenses d'agglomération.

Du côté des dépenses, l'Observatoire distingue d'abord trois grands genres de dépenses. D'abord, les services rendus à la population qui seront présentés de deux façons différentes, soit par domaine culturel et par catégorie de dépenses. Ensuite, le second genre de dépense concerne les frais de financement et d'amortissement qui comprennent le service de la dette (intérêts et amortissement des immobilisations) lié à l'ensemble des activités culturelles. Enfin, le troisième genre de dépenses concerne les frais généraux qui comprennent le montant des frais généraux imputables à la culture; ce montant fait l'objet d'une estimation proportionnelle au poids des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité. Un algorithme particulier a été développé par l'Observatoire pour en estimer la valeur.

Les dépenses en services rendus seront d'abord présentées par domaine culturel et les domaines ou regroupements de domaines suivants ont été retenus.

- **Les bibliothèques** – Les données de ce domaine correspondent à celles de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec 2008* réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- **Les arts et lettres** – Il s'agit d'un regroupement de domaines qui inclut les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia. On y trouve les dépenses d'activités culturelles ayant un caractère de permanence.
- **Les festivals et événements culturels** – Ce domaine regroupe les dépenses engagées pour la tenue d'une manifestation culturelle et artistique publique (festival ou autre) d'une durée déterminée, généralement organisée de manière récurrente (ex. : chaque année), durant laquelle sont présentées des activités culturelles dans un but de promotion ou de diffusion d'une discipline, d'un genre ou d'une thématique en particulier, dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art et des arts médiatiques, des arts de la scène, du patrimoine, des institutions muséales et des archives, des bibliothèques, du livre, du périodique, de l'enregistrement sonore, du cinéma et de l'audiovisuel, de la radio et de la télévision, du multimédia, de l'architecture et du design, de la publicité et des relations publiques, des activités culturelles et artistiques multidisciplinaires et de l'interculturalisme.

6. Institut de la statistique du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, 2004, 141 p.

- **Les événements à composante culturelle** – Ce domaine regroupe les dépenses liées à l'organisation d'événements de tout genre qui comportent une composante artistique ou culturelle importante et nettement définie (ex. : un spectacle dans le cadre du Festival des petits fruits).
- **Les loisirs culturels et scientifiques** – Ce domaine regroupe les dépenses engagées pour soutenir l'expression artistique ou scientifique pratiquée comme loisir, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle dans les domaines suivants : astronomie, arts visuels, chant devant auditoire, chant choral, conte, danse, écriture, généalogie, métiers d'art, musique instrumentale, photographie, théâtre, vidéo.
- **Le patrimoine, l'art public et le design** – Ce domaine regroupe les dépenses relatives à l'exploitation de centres d'interprétation du patrimoine, des institutions muséales, des sociétés d'histoire et des autres institutions publiques ou privées. On y inclut également les dépenses relatives à l'acquisition et l'entretien d'œuvres d'art originales conçues expressément pour être intégrées à l'architecture d'un édifice donné ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.) ainsi que les dépenses relatives à la mise en place et à la restauration de monuments, aux plaques historiques et commémoratives.
- **La conservation d'archives historiques** – Elle comprend, d'une part, les dépenses consacrées à la préservation des fonds d'archives historiques de la municipalité et, d'autre part, les coûts relatifs aux subventions versées à des centres privés de conservation, de restauration et d'exposition d'archives et autres artefacts historiques.
- Une catégorie intitulée « **dépenses non répar-ties** » regroupe les dépenses relatives à tous les domaines précités, sauf les bibliothèques, et que la municipalité ne pouvait détailler.

Les dépenses en services rendus seront aussi présentées par catégories de dépenses et l'Observatoire a retenu les catégories suivantes.

- **Les salaires et les avantages sociaux** – Ils correspondent au total des salaires versés (personnel régulier, contractuel et autres), y compris les avantages sociaux. Cela inclut les employés de la municipalité prêtés à une corporation si la municipalité continue à payer les salaires et les avantages sociaux des personnes concernées durant la période du prêt.
- **Les subventions octroyées** – Elles correspondent au total des subventions versées sans contrepartie de la part de la personne ou du groupe receveur. Dans les cas où une subvention est octroyée de façon globale à un événement comportant un volet culturel, cela ne comprend que le montant correspondant au prorata du volet culturel dans l'ensemble de la manifestation (budget culturel/ budget de l'événement). Sont incluses les subventions à un organisme à but non lucratif (OBNL), par exemple un organisme de promotion touristique, à des fins culturelles uniquement (ex. : la promotion d'un événement culturel).
- **Les cachets d'artistes et les honoraires** – Ils correspondent aux montants versés en cachets d'artistes ainsi que les montants versés en honoraires pour la production d'un bien ou service. Cela inclut les montants figurant à la comptabilité municipale pour l'octroi de mandats à des OBNL qui agissent pour et au nom de la municipalité lors d'activités culturelles (gestion de salle de spectacles, etc.). Seuls les montants figurant à la comptabilité municipale sont inclus et non la valeur totale des activités (revenus de billetterie, etc.) de l'OBNL.
- **L'achat de biens et services** – Correspond aux dépenses en achat de biens et services, excluant l'entretien des immeubles.
- **Les autres dépenses** – Elles correspondent aux frais de locaux, aux crédits de taxes et à la quote-part versée aux organismes supramunicipaux. Les frais de locaux correspondent à la subvention indirecte qu'un organisme reçoit, soit en ne payant pas le loyer réel résultant de l'occupation d'un local appartenant à la municipalité, soit en l'occupant gratuitement. L'exemption (crédit) de taxes correspond aux montants de taxes non perçus par la municipalité auprès des organismes qui se sont prévalus des dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale à cet égard. Les municipalités contribuent, au moyen de transferts (quotes-parts), aux dépenses des organismes supramunicipaux que sont les MRC et les communautés métropolitaines; elles ne comprennent que les montants entièrement dédiés à des dépenses culturelles.
- **L'entretien des immeubles et autres services municipaux** – Il correspond aux dépenses au titre de la culture des autres services de la municipalité qui n'ont pu être réparties par catégorie de dépenses.

L'univers d'enquête et la présentation des résultats

En 2008, l'Institut de la statistique du Québec dénombrait 1 115 municipalités locales (tableau 1) sur le territoire du Québec dont 945 ou 84,8 % avaient moins de 5 000 habitants. La population du Québec était estimée à 7 683 410 habitants, en croissance de 0,8 % sur celle de 2007.

Ces 1 115 municipalités forment l'univers complet auprès duquel l'OCCQ conduit son enquête. Il est réparti selon les classes de population choisies pour permettre la diffusion de résultats selon ces mêmes classes :

- 400 000 habitants et plus (Montréal et Québec)
- 200 000 à 399 999 habitants (Gatineau, Laval, Longueuil)
- 100 000 à 199 999 habitants (Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne, Trois-Rivières)
- 25 000 à 99 999 habitants
- 10 000 à 24 999 habitants
- 5 000 à 9 999 habitants
- Moins de 5 000 habitants

Toutes les municipalités de 10 000 habitants et plus ont été invitées à fournir leurs résultats à l'Observatoire, alors que des techniques d'échantillonnage sont appliquées pour choisir les municipalités de moins de 10 000 habitants qui sont invitées à répondre à l'enquête.

Les résultats de l'enquête ont été compilés et sont présentés pour chacun des sept groupes de taille de population. Les municipalités appartenant aux deux premiers groupes – soit les cinq municipalités de 200 000 habitants et plus – ont toutes répondu au sondage; les résultats sont donc observés pour toutes les municipalités et il n'y a pas lieu d'afficher une mesure de précision sur ces données. Les données des autres groupes – les municipalités de moins de 200 000 habitants – ont fait l'objet d'estimations. Ainsi, les résultats présentés ici dressent le portrait de toute la population visée et non seulement des répondants à l'enquête.

En général, la qualité des estimations est très bonne. Cependant, lorsque le nombre de répondants ayant servi à produire l'estimation est faible, la qualité de ces estimations diminue. Lorsque la précision de la donnée sera passable, on l'accompagnera d'un astérisque (*) qui invitera à interpréter cette donnée avec prudence. Lorsque l'Observatoire jugera que la donnée n'est pas assez fiable pour être publiée, il la remplacera par la lettre (F) indiquant une faible précision.

Tableau 1

Municipalités et population des municipalités, selon la taille de leur population, Québec, 2007 et 2008

	Municipalités ¹		Population			
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
	n		n		%	
Plus de 400 000 habitants ²	2	2	2 144 251	2 144 827	28,1	27,9
200 000 à 399 999 habitants ³	3	3	858 584	865 561	11,3	11,3
100 000 à 199 999 habitants ⁴	4	5	555 022	661 666	7,3	8,6
25 000 à 99 999 habitants	32	31	1 447 041	1 368 470	19,0	17,8
10 000 à 24 999 habitants	55	56	853 824	875 721	11,2	11,4
5 000 à 9 999 habitants	73	73	499 633	502 656	6,6	6,5
Moins de 5 000 habitants	946	945	1 261 689	1 264 509	16,6	16,5
Total	1 115	1 115	7 620 044	7 683 410	100,0	100,0

1. L'univers d'enquête porte sur les municipalités locales (à l'exclusion des municipalités de village cri, naskapi et nordique). Il ne couvre pas les territoires autochtones et les territoires non organisés.

2. Incluent Montréal et Québec.

3. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne (en 2008 seulement) et Trois-Rivières.

Comparaisons avec les données 2007

L'enquête de 2007 étant la première à couvrir l'ensemble des municipalités québécoises, on ne peut pas comparer les résultats avec ceux des années antérieures où seul un groupe choisi de municipalités était considéré dans un projet pilote. La comparaison des données de 2008 avec celles de 2007 ne peut cependant être qu'incomplète puisque nous ne connaissons pas les frais de financement et d'amortissement attribués à la culture en 2007. Il sera cependant possible de comparer les services rendus d'une année à l'autre pour chacun des domaines culturels retenus, et ce, pour les deux années considérées.

Il faudra aussi tenir compte du fait que la population de la municipalité de Terrebonne était inférieure à 100 000 habitants jusqu'en 2007, alors qu'elle joint les rangs du groupe des 100 000 à 199 999 habitants à compter de 2008. Cela aura évidemment un impact sur les résultats de cette classe de population et il faudra en tenir compte dans l'interprétation des résultats de 2007 et de 2008.

D'autres résultats sur le site de l'OCCQ

Les données présentées dans ce rapport sont une synthèse des résultats les plus significatifs de l'enquête de l'Observatoire. Cette enquête est une source inestimable d'informations sur les dépenses culturelles des municipalités; des dizaines d'autres tableaux statistiques sont disponibles sur le site de l'OCCQ.⁷

5,1 % du budget de fonctionnement de la municipalité est consacré à la culture

Les municipalités consacrent 628,8 M\$ à la culture

Les municipalités du Québec ont dépensé, au fonctionnement, 628,8 M\$ pour la culture en 2008 (tableau 2). Ce montant inclut les services rendus, les frais de financement et d'amortissement ainsi que les frais généraux. Il ne faut pas comparer ce résultat avec le montant de 536,1 M\$ publié par l'Observatoire pour 2007, car les données de 2007 ne comprenaient pas les frais de financement et d'amortissement puisque les municipalités n'étaient pas en mesure de fournir cette information à ce moment.

Les dépenses en services rendus s'élèvent à 487,7 M\$ ou 77,6 % du total, les frais de financement et d'amortissement à 58,0 M\$ (9,2 %) et les frais généraux à 83,0 M\$ (13,2 %). Les municipalités de plus de 400 000 habitants – soit Montréal et Québec – avec des dépenses culturelles de 292,5 M\$, représentent 46,5 % des dépenses culturelles de toutes les municipalités du Québec, alors que ces deux municipalités regroupent 27,9 % de la population québécoise. Il faut cependant aborder avec précaution la comparaison entre les dépenses des différentes catégories de taille de municipalités; par exemple, certains équipements culturels collectifs sont souvent situés dans ces municipalités centrales.

7. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/index.htm

Tableau 2

Dépenses culturelles des municipalités, selon la taille de la population et le genre de dépenses, Québec, 2008

	Toutes les municipalités	Plus de 400 000 habitants ¹	200 000 à 399 999 habitants ²	100 000 à 199 999 habitants ³
\$				
Budget de fonctionnement de la municipalité ⁴	12 302 049 819	5 110 731 261	1 409 036 366	999 767 315
Dépenses culturelles	628 758 651	292 525 688	53 695 648	49 838 293
Services rendus	487 708 201	236 688 513	41 397 708	38 994 993
Frais de financement et d'amortissement ⁴	58 043 240	24 059 992	5 548 836	5 041 821
Frais généraux ⁴	83 007 210	31 777 183	6 749 104	5 801 479
%				
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	5,1	5,7	3,8	5,0
\$				
	25 000 à 99 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	5 000 à 9 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
\$				
Budget de fonctionnement de la municipalité ⁴	1 619 206 579	1 173 705 715	603 924 796	1 385 677 787
Dépenses culturelles	114 593 663	61 738 389	22 352 315	34 014 655
Services rendus	87 042 738	44 329 996	16 305 295	22 948 959
Frais de financement et d'amortissement ⁴	12 386 029	4 437 547	2 613 171	3 955 844
Frais généraux ⁴	15 164 896	12 970 846	3 433 849	7 109 852
%				
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	7,1	5,3	3,7	2,5

1. Incluent Montréal et Québec.

2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

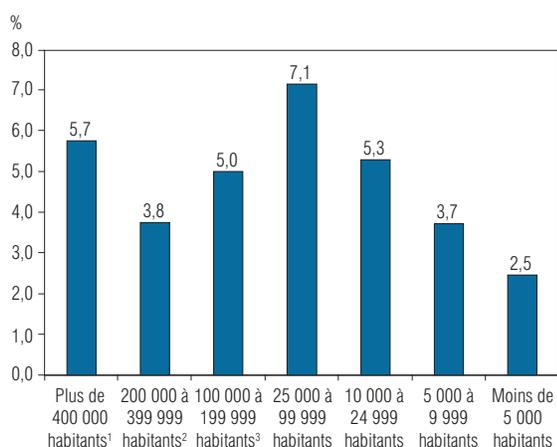
4. Cette donnée provient du MAMROT. Dix-huit municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation. La contribution des valeurs imputées sur l'estimation est d'au plus 1,3%.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Dans l'ensemble, les municipalités québécoises consacrent 5,1 % de leur budget de fonctionnement à la culture en 2008, mais ce pourcentage varie sensiblement selon la taille de la population municipale; on observe alors des différences marquées entre les différentes classes de population. La part des dépenses culturelles sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité constitue ainsi un indicateur intéressant de comparaison des efforts relatifs de chaque groupe. Ce sont les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui affectent la plus

grande part (7,1 %) de leur budget de fonctionnement à la culture. Elles sont suivies des municipalités de 400 000 habitants et plus (5,7 %) et des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (5,3 %). Viennent ensuite les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (5,0 %), celles de 200 000 à 399 999 habitants (3,8 %) et celles de 5 000 à 9 999 habitants (3,7 %). Les municipalités de moins de 5 000 habitants ferment la marche avec 2,5 % de leurs dépenses de fonctionnement consacrées à la culture.

Figure 1
Part des dépenses culturelles dans le budget
de fonctionnement de la municipalité, Québec, 2008



1. Incluent Montréal et Québec.
 2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.
 3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
- Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les sources de financement

La contribution municipale est de loin la principale source de financement pour les municipalités de toutes tailles; pour l'ensemble des municipalités, cette source de financement assure 83,4 % des entrées de fonds (tableau 3). Jamais inférieur à 80 %, ce pourcentage varie selon la taille de la municipalité. Les municipalités de moins de 5 000 habitants retirent 92,1 % de leurs revenus de cette source, alors que le même pourcentage va de 88,8 % pour les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants jusqu'à 80,1 % pour les municipalités de plus de 400 000 habitants.

Il faut ici considérer avec soin le pourcentage de la contribution municipale (80,1 %) des très grandes municipalités; on observera aussi que pour ces mêmes municipalités les autres revenus comptent pour 8,9 % des revenus de cette catégorie et il s'agit ici d'un cas particulier. En effet, dans ce pourcentage figure la quote-part de municipalités liées versée à leur municipalité centrale pour des dépenses d'agglomération (ex. : Muséums nature de Montréal).

Tableau 3

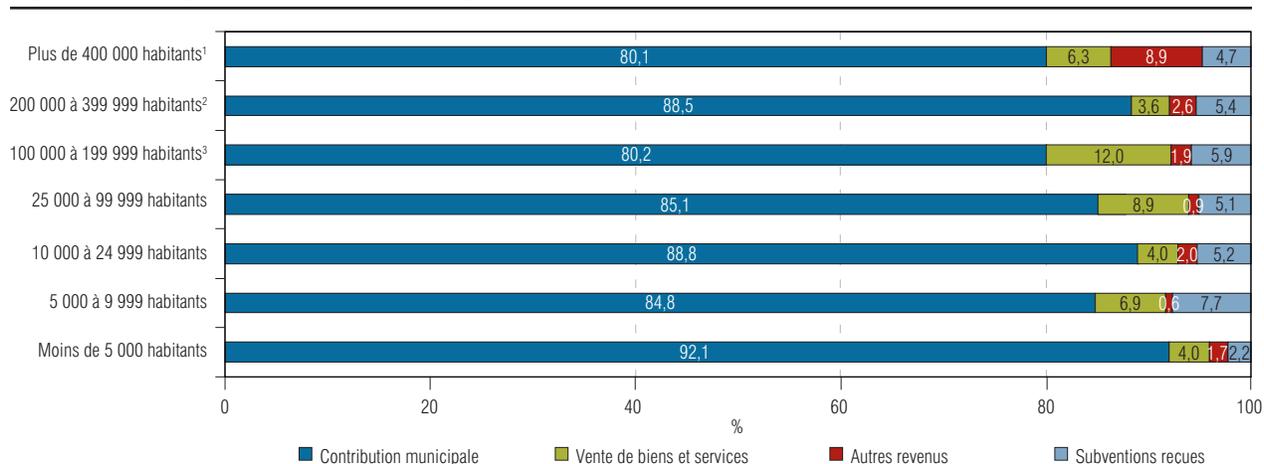
Dépenses culturelles des municipalités selon la taille de la population et la source de financement, Québec, 2008

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Autres revenus		Dépenses totales	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Plus de 400 000 habitants ¹	234 451 799	80,1	18 288 802	6,3	13 812 149	4,7	25 972 938	8,9	292 525 688	100,0
200 000 à 399 999 habitants ²	47 504 514	88,5	1 933 114	3,6	2 887 229	5,4	1 370 791	2,6	53 695 648	100,0
100 000 à 199 999 habitants ³	39 958 263	80,2	5 990 205	12,0	2 948 718	5,9	941 107	1,9	49 838 293	100,0
25 000 à 99 999 habitants	97 504 668	85,1	10 185 600*	8,9*	5 848 101	5,1	1 055 294*	0,9*	114 593 663	100,0
10 000 à 24 999 habitants	54 846 235	88,8	2 460 158	4,0	3 226 291	5,2	F	F	61 738 389	100,0
5 000 à 9 999 habitants	18 963 411	84,8	1 547 204	6,9	1 717 418	7,7	F	F	22 352 315	100,0
Moins de 5000 habitants	31 315 501	92,1	F	F	F	F	F	F	34 014 655	100,0
Total	524 544 390	83,4	41 776 521	6,6	31 191 486	5,0	31 246 253	5,0	628 758 651	100,0

1. Incluent Montréal et Québec.
 2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.
 3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
- * Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.
 F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2
Répartition des dépenses culturelles des municipalités selon la source de financement, Québec, 2008



1. Incluent Montréal et Québec.

2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières et Terrebonne.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les autres sources de revenus ont toutes une importance à peu près égale. La vente de biens et services compte pour 6,6 % des revenus et les subventions ainsi que les autres revenus comptent chacune pour 5 % des revenus. Une particularité mérite d'être soulignée à propos de la vente de biens et services; alors que la plupart des autres groupes de municipalités retirent moins de 7,0 % de leurs revenus de cette source, les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants vont y chercher 12,0 % de leur budget de fonctionnement.

Les services rendus à la population selon le domaine culturel

Les services rendus à la population concernent les diverses prestations de services municipaux que nous présentons ici par domaine culturel. Il est possible de comparer la prestation de services rendus de 2007 et de 2008. On observe ainsi une dépense totale en services rendus de 487,7 M\$ en 2008 par rapport aux 456,1 M\$ de 2007 (tableau 4), soit une augmentation appréciable de 6,9 % d'une année sur l'autre, loin devant le taux d'inflation entre ces deux mêmes années.

La bibliothèque demeure de loin le principal poste de dépenses – avec 226,2 M\$ – du budget de services rendus

en 2008. Cependant, on note une certaine stagnation de dépenses consacrées aux bibliothèques entre 2007 et 2008 et, comme l'ensemble des dépenses augmente de façon appréciable, l'importance de la bibliothèque dans le budget global de services rendus diminue, passant de 49,7 % en 2007 à 46,4 % en 2008. La conservation d'archives historiques connaît pour sa part une diminution de dépenses, passant de 3,0 M\$ en 2007 à 2,7 M\$ en 2008. Tous les autres domaines culturels ont bénéficié d'une augmentation de budget de 2007 à 2008. Deux de ces domaines ont cependant connu une augmentation importante. D'abord, les dépenses consacrées aux arts et lettres sont passées de 71,4 M\$ en 2007 à 86,3 M\$ en 2008, soit une augmentation de 21,0 %. Les festivals à composante culturelle ont aussi bénéficié d'une augmentation, passant de 9,2 M\$ en 2007 à 16,5 M\$ en 2008, pour une augmentation phénoménale de 80 %.

La source de financement des services rendus varie beaucoup selon le domaine culturel. La contribution municipale assure à plus de 80 % (tableau 5) le financement de tous les domaines culturels, sauf les festivals à composante culturelle (68,9 %) et le patrimoine, art public et design (48,8 %). Dans ce dernier cas, il faut cependant considérer l'importance des autres revenus (28,1 %) qui proviennent pour une large part de la quote-part de municipalités liées versée à leur municipalité centrale pour des dépenses d'agglomération.

Tableau 4

Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon le domaine culturel, Québec, 2007 et 2008

	2007		2008	
	\$	%	\$	%
Services rendus	456 081 756	100,0	487 708 201	100,0
Bibliothèques	226 447 911	49,7	226 240 515	46,4
Arts et lettres ¹	71 377 228	15,7	86 300 750	17,7
Festivals et événements culturels	20 230 165	4,4	20 306 671	4,2
Festivals et événements à composante culturelle	9 168 313	2,0	16 505 515	3,4
Loisir culturel et scientifique	22 031 204	4,8	26 421 025	5,4
Patrimoine, art public et design	87 296 245	19,1	91 198 090	18,7
Conservation d'archives historiques	2 954 673	0,6	2 693 661	0,6
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	16 576 017	3,6	18 041 975	3,7

1. Incluent les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 5

Dépenses culturelles des municipalités selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement, Québec, 2008

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Autres revenus		Dépenses totales	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	383 493 941	78,6	41 776 521	8,6	31 191 486	6,4	31 246 253	6,4	487 708 201	100,0
Bibliothèques	198 330 685	87,7	6 914 995	3,1	18 775 751	8,3	2 219 085	1,0	226 240 515	100,0
Arts et lettres ¹	69 842 445	80,9	9 838 090	11,4	5 506 299	6,4	1 113 916	1,3	86 300 750	100,0
Festivals et événements culturels	18 228 115	89,8	1 110 551 *	5,5 *	558 804	2,8	409 200 *	2,0 *	20 306 671	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	11 366 528	68,9	F	25,5 *	F	1,1 *	F	4,6 *	16 505 515	100,0
Loisir culturel et scientifique	21 200 672	80,2	3 814 514	14,4	308 387	1,2	F	F	26 421 025	100,0
Patrimoine, art public et design	44 538 260	48,8	15 719 579	17,2	5 324 285	5,8	25 615 965	28,1	91 198 090	100,0
Conservation d'archives historiques	2 629 826	97,6	F	F	33 065	1,2	F	F	2 693 661	100,0
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	17 357 409	96,2	174 435 *	1,0 *	503 765	2,8	F	F	18 041 975	100,0
Frais de financement et d'amortissement ²	58 043 240	58 043 240	...
Bibliothèques ²	24 609 396	24 609 396	...
Autres domaines culturels ²	33 433 844	33 433 844	...
Frais généraux ²	83 007 210	83 007 210	...
Dépenses totales	524 544 390	83,4	41 776 521	6,6	31 191 486	5,0	31 246 253	5,0	628 758 651	100,0

1. Incluent les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

2. Cette donnée provient du MAMROT. Dix-huit municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation.

La contribution des valeurs imputées sur l'estimation est d'au plus 0,1 %.

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La vente de biens et services (tarification) est une source de revenus importante pour les festivals à composante culturelle (25,5 %), le patrimoine, art public et design (17,2 %), le loisir culturel et scientifique (14,4 %) et les arts et lettres (11,4 %).

Les subventions des gouvernements versées aux municipalités aux fins de la culture vont principalement aux bibliothèques (18,8 M\$) et en parts semblables aux arts et lettres (5,5 M\$) et au patrimoine, art public et design (5,3 M\$).

La bibliothèque demeure le poste de dépenses le plus important quelle que soit la taille de la municipalité, allant

même jusqu'à occuper 59,3 % du budget de services rendus (tableau 6) dans les municipalités de moins de 5 000 habitants et 61,6 % dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants. Le patrimoine, art public et design figure au second rang des dépenses par domaine culturel dans l'ensemble des municipalités du Québec avec des dépenses de 91,2 M\$. Cependant, ces dépenses sont fortement concentrées (82,2 %) dans les municipalités de plus de 400 000 habitants avec des dépenses de 74,9 M\$.

L'importance des autres postes de dépenses par domaine culturel varie selon le groupe de municipalités. Les arts et lettres sont particulièrement importants pour les

Tableau 6

Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon le domaine culturel et la taille de la municipalité, Québec, 2008

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants ¹		200 000 à 399 999 habitants ²		100 000 à 199 999 habitants ³	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	487 708 201	100,0	236 688 513	100,0	41 397 708	100,0	38 994 993	100,0
Bibliothèques	226 240 515	46,4	88 750 589	37,5	23 306 274	56,3	17 606 517	45,2
Arts et lettres ⁴	86 300 750	17,7	53 046 103	22,4	6 739 807	16,3	11 983 142	30,7
Festivals et événements culturels	20 306 671	4,2	3 751 799	1,6	2 213 011	5,3	2 364 224	6,1
Festivals et événements à composante culturelle	16 505 515	3,4	4 509 408	1,9	1 256 213	3,0	546 747	1,4
Loisir culturel et scientifique	26 421 025	5,4	8 053 640	3,4	1 947 318	4,7	1 303 674	3,3
Patrimoine, art public et design	91 198 090	18,7	74 948 912	31,7	3 522 941	8,5	2 860 549	7,3
Conservation d'archives historiques	2 693 661	0,6	616 609	0,3	638 306	1,5	1 089 289	2,8
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	18 041 975	3,7	3 011 453	1,3	1 773 837	4,3	1 240 851	3,2
	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5000 habitants	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	87 042 738	100,0	44 329 996	100,0	16 305 295	100,0	22 948 959	100,0
Bibliothèques	46 652 580	53,6	27 301 151	61,6	9 014 424	55,3	13 608 980	59,3
Arts et lettres ⁴	7 637 940	8,8	3 764 636	8,5	2 113 036	13,0	F	F
Festivals et événements culturels	4 258 579	4,9	3 273 057	7,4	2 384 174	14,6	F	F
Festivals et événements à composante culturelle	7 395 398	8,5	1 245 269*	2,8	F	0,3	F	F
Loisir culturel et scientifique	9 211 343	10,6	3 405 650	7,7	1 455 343	8,9	F	F
Patrimoine, art public et design	3 874 988	4,5	2 482 444	5,6	184 565	1,1	F	F
Conservation d'archives historiques	109 649	0,1	169 412*	0,4	F	0,0	F	F
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	7 902 261	9,1	2 688 377	6,1	1 107 405*	6,8	F	F

1. Incluent Montréal et Québec.

2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

4. Incluent les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

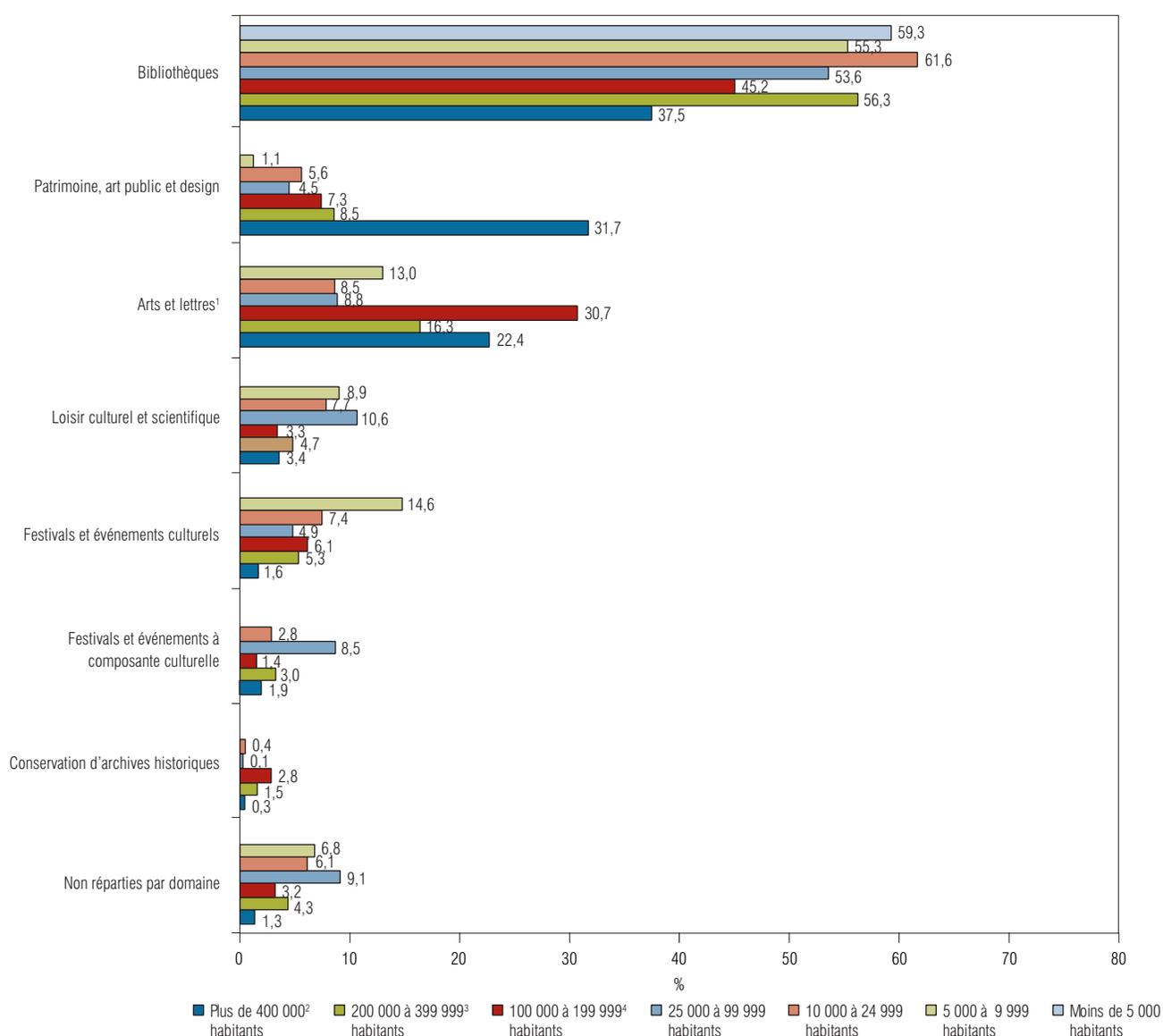
* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

municipalités de plus de 100 000 habitants avec des dépenses de 53,0 M\$ (22,4 %) dans les municipalités de plus de 400 000 habitants, 6,7 M\$ (16,3 %) dans les municipalités de 200 000 à 399 999 habitants et 12,0 M\$ (30,7 %) dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants. Il sera aussi intéressant de noter l'intérêt marqué

des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants pour le loisir culturel et scientifique; en effet, ces municipalités regroupent 17,8 % de la population québécoise, alors que leurs dépenses de 9,2 M\$ correspondent à 34,9 % du total québécois de 26,4 M\$ figurant à ce poste.

Figure 3
Répartition des dépenses culturelles des municipalités, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2008



1. Incluent les arts visuels, métiers d'art et arts médiatique, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

2. Incluent Montréal et Québec.

3. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières et Terrebonne.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'analyse selon les catégories de dépenses : une autre perspective

L'enquête de l'Observatoire permet aussi de répartir les dépenses culturelles par catégorie de dépenses. Sur les 487,7 M\$ (tableau 7) de dépenses en services rendus, 222,7 M\$ (45,7 %) vont en salaires et avantages sociaux. Ce poste est suivi de la part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes qui mérite une attention particulière. En effet, les sommes versées aux artistes, aux travailleurs culturels et aux organismes du milieu, que l'on retrouve dans ces deux catégories regroupées, représentent 20,9 % des dépenses en services rendus.

Ce pourcentage varie un peu d'un groupe de municipalités à l'autre et il se situe toujours entre 15 % et 23 %, sauf pour les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants où il est de 32,2 %. Il semble donc y avoir une façon de faire différente dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants. Les salaires et les avantages sociaux – donc la main-d'œuvre à l'emploi de la municipalité – représentent un pourcentage des dépenses en services rendus généralement plus faible que ce que l'on observe dans les autres groupes de municipalités de plus de 10 000 habitants, alors que la part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes va dans le sens opposé avec un pourcentage nettement plus élevé. On ne peut ici que soulever des hypothèses pour expliquer cette situation. L'une d'elles pourrait être reliée aux fusions municipales

Tableau 7

Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2008

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants ¹		200 000 à 399 999 habitants ²		100 000 à 199 999 habitants ³	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	487 708 201	100,0	236 688 513	100,0	41 397 708	100,0	38 994 993	100,0
Salaires et avantages sociaux	222 651 527	45,7	112 632 978	47,6	22 862 557	55,2	15 930 645	40,9
Subventions octroyées	71 545 624	14,7	42 788 830	18,1	4 116 657	9,9	8 519 211	21,8
Cachets d'artiste et honoraires	30 164 751	6,2	11 591 134	4,9	2 637 968	6,4	4 066 843	10,4
Achat de biens et services	70 430 438	14,4	37 312 089	15,8	4 672 333	11,3	5 104 542	13,1
Entretien des immeubles et autres services municipaux ⁴	61 093 120	12,5	20 786 877	8,8	6 324 751	15,3	4 209 627	10,8
Autres dépenses ⁵	31 822 740	6,5	11 576 603	4,9	783 442	1,9	1 164 125	3,0
	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	87 042 738	100,0	44 329 996	100,0	16 305 295	100,0	22 948 959	100,0
Salaires et avantages sociaux	38 559 798	44,3	22 164 862	50,0	5 766 789	35,4	4 733 897*	F
Subventions octroyées	9 013 067	10,4	3 960 270*	8,9*	1 136 089	F	F	F
Cachets d'artiste et honoraires	6 028 114	6,9	2 772 034	6,3	2 055 713	12,6*	F	F
Achat de biens et services	10 256 811	11,8	6 767 961	15,3	3 232 193	19,8	3 084 510*	F
Entretien des immeubles et autres services municipaux ⁴	14 501 216	16,7	6 383 598	14,4	2 723 000	16,7*	6 164 049*	F
Autres dépenses ⁵	8 683 732*	10,0*	2 281 271*	5,1*	1 391 510*	F	5 942 058*	F

1. Incluent Montréal et Québec.

2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

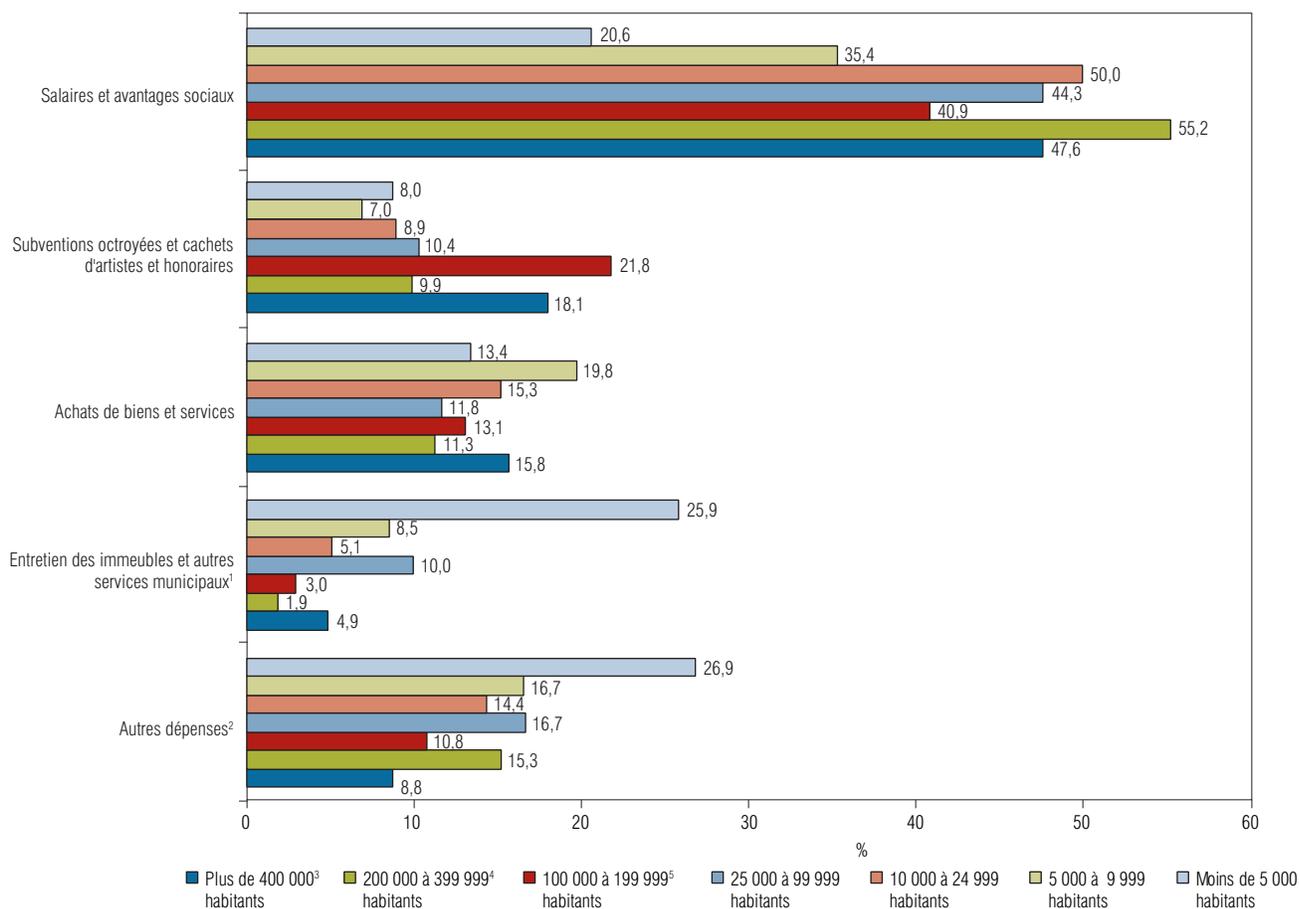
4. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.

5. Comprennent les frais de locaux, les crédits de taxe et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

Figure 4
Répartition des dépenses culturelles en services rendus, selon la taille de la population, Québec, 2008



1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.

2. Comprennent les frais de locaux, les crédits de taxe et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

3. Incluent Montréal et Québec.

4. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

5. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

qui ont réuni, dans ce groupe, des municipalités de taille moyenne avec plusieurs municipalités de petite taille où les ressources affectées à la culture ont été le résultat du regroupement des ressources existantes. D'ailleurs, c'est dans ce groupe des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants que l'on observe le pourcentage du budget de services rendus affecté aux subventions octroyées (21,8 %) le plus élevé de toutes les municipalités; le faire faire relié à des mandats confiés à des organismes

culturels – par exemple, l'administration d'une salle de spectacle – pourrait être un élément de réponse.

Les autres postes de dépenses ont une importance à peu près égale d'un groupe de municipalités à l'autre. Dans l'ensemble, les achats de biens et services comptent pour 14,4 % du budget de services rendus; l'entretien des immeubles avec 12,5 % et les autres dépenses avec 6,5 % sont les autres postes de dépenses en services rendus.

La dépense culturelle par habitant

La dépense culturelle par habitant est un bon indicateur pour comparer l'effort relatif des différents groupes de municipalités quant à leurs dépenses au titre de la culture; on remarque d'importantes différences selon la taille de la municipalité. Les très grandes municipalités dépensent beaucoup plus que toutes les autres catégories avec une dépense totale (services rendus, frais de financement et d'amortissement et frais généraux) par habitant de 136,39 \$ (tableau 8). Encore ici, il ne faudra pas comparer avec les dépenses par habitant publiées par l'Observatoire

pour 2007 parce que celles-ci n'incluaient pas les frais de financement et d'amortissement.

Les dépenses des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants viennent au second rang avec une moyenne par habitant de 83,74 \$. Elles sont suivies des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants avec une dépense de 75,32 \$ par habitant, des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (70,50 \$) et des municipalités de 200 000 à 399 999 habitants (62,04 \$). Les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants dépensent en moyenne 44,47 \$, et celles de moins de 5 000 habitants dépensent 26,90 \$ par habitant.

Tableau 8

Dépenses culturelles des municipalités par habitant, selon le genre de dépenses et la taille de la population, Québec, 2008

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants ¹		200 000 à 399 999 habitants ²		100 000 à 199 999 habitants ³	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses totales	81,83	100,0	136,39	100,0	62,04	100,0	75,32	100,0
Services rendus	63,48	77,6	110,35	80,9	47,83	77,1	58,93	78,2
Frais de financement et d'amortissement ⁴	7,55	9,2	11,22	8,2	6,41	10,3	7,62	10,1
Frais généraux ⁴	10,80	13,2	14,82	10,9	7,80	12,6	8,77	11,6
	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses totales	83,74	100,0	70,50	100,0	44,47	100,0	26,90	100,0
Services rendus	63,61	76,0	50,62	71,8	32,44	72,9	18,15	67,5
Frais de financement et d'amortissement ⁴	9,05	10,8	5,07	7,2	5,20	11,7	3,13	11,6
Frais généraux ⁴	11,08	13,2	14,81	21,0	6,83	15,4	5,62	20,9

1. Incluent Montréal et Québec.

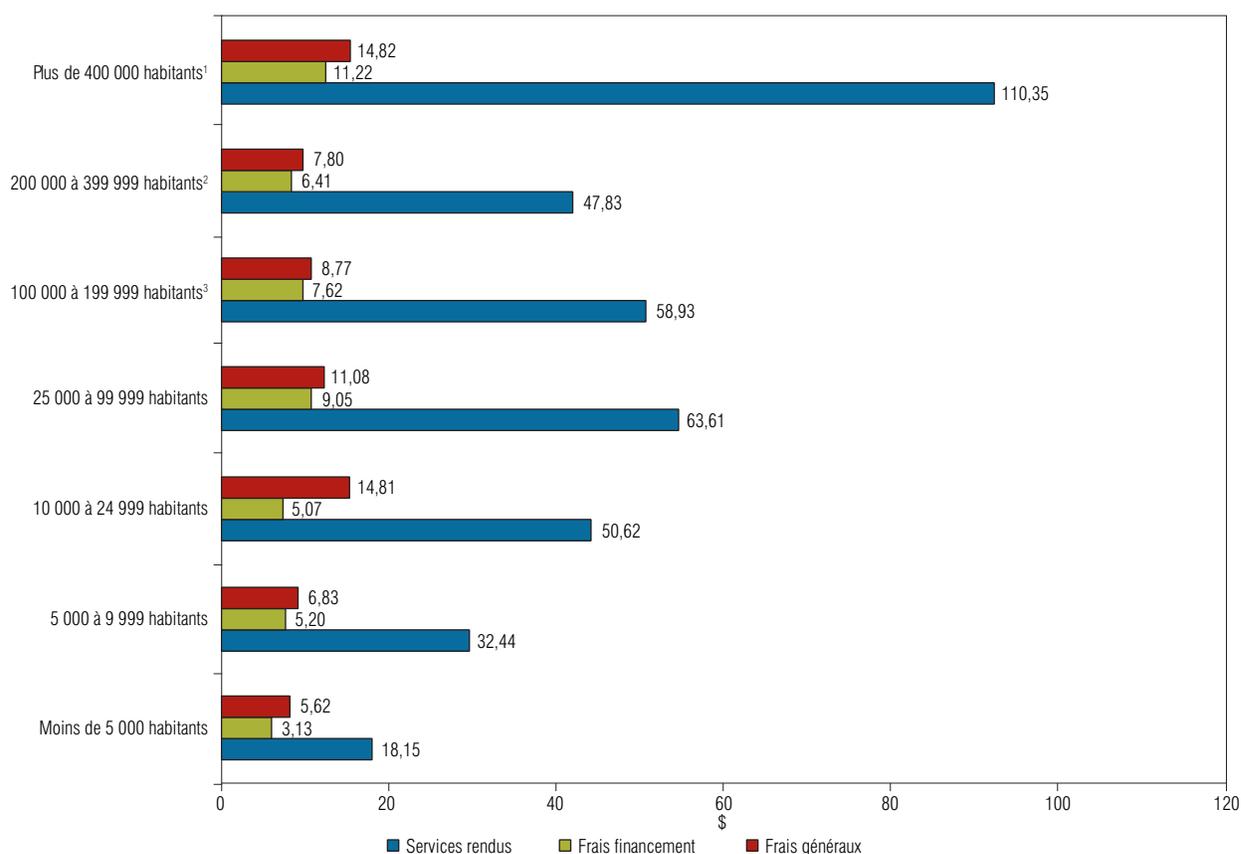
2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

4. Cette donnée provient du MAMROT. Dix-huit municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation. La contribution des valeurs imputées sur l'estimation est d'au plus 1,3% pour ce tableau.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5
Dépenses culturelles par habitant, selon la taille de la population, Québec, 2008



1. Incluent Montréal et Québec.

2. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières et Terrebonne.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La répartition des dépenses par domaine nous montre évidemment que la dépense par habitant la plus élevée va aux bibliothèques, loin devant les autres domaines, avec une dépense moyenne de 29,45 \$ par habitant (tableau 9) dans l'ensemble des municipalités québécoises. Trois groupes de municipalités ont des dépenses en bibliothèques supérieures à la moyenne. Les municipalités de plus de 400 000 habitants consacrent en moyenne 41,38 \$ par habitant (37,5 %) à leurs bibliothèques publiques. Ces municipalités sont suivies des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (34,09 \$) et des municipalités 10 000 à 24 999 habitants (31,18 \$).

L'importance des autres domaines culturels varie selon la taille de la municipalité. Dans les municipalités de plus de 400 000 habitants, le domaine du patrimoine, de l'art public et du design prend 31,7 % de la dépense par habitant avec une dépense moyenne de 34,94 \$, suivi des arts et lettres avec une dépense moyenne de 24,73 \$ (22,4 %). Le domaine des arts et lettres est d'ailleurs le second en importance pour toutes les catégories de municipalités entre 10 000 et 399 999 habitants, sauf celles de 25 000 à 99 999 habitants où il arrive après le loisir culturel et scientifique.

Tableau 9

Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2008

	Toutes les municipalités		Plus de 400 000 habitants ¹		200 000 à 399 999 habitants ²		100 000 à 199 999 habitants ³	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses en services rendus	63,48	100,0	110,35	100,0	47,83	100,0	58,93	100,0
Bibliothèques	29,45	46,4	41,38	37,5	26,93	56,3	26,61	45,2
Arts et lettres ⁴	11,23	17,7	24,73	22,4	7,79	16,3	18,11	30,7
Festivals et événements culturels	2,64	4,2	1,75	1,6	2,56	5,3	3,57	6,1
Festivals et événements à composante culturelle	2,15	3,4	2,10	1,9	1,45	3,0	0,83	1,4
Loisir culturel et scientifique	3,44	5,4	3,75	3,4	2,25	4,7	1,97	3,3
Patrimoine, art public et design	11,87	18,7	34,94	31,7	4,07	8,5	4,32	7,3
Conservation d'archives historiques	0,35	0,6	0,29	0,3	0,74	1,5	1,65	2,8
Non réparties par domaine	2,35	3,7	1,40	1,3	2,05	4,3	1,88	3,2
	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Dépenses en services rendus	63,61	100,0	50,62	100,0	32,44	100,0	18,15	100,0
Bibliothèques	34,09	53,6	31,18	61,6	17,93	55,3*	10,76*	59,3*
Arts et lettres ⁴	5,58	8,8	4,30	8,5*	4,20	F	F	F
Festivals et événements culturels	3,11	4,9	3,74	7,4	4,74	14,6*	F	F
Festivals et événements à composante culturelle	5,40*	8,5*	1,42*	2,8*	F	F	F	F
Loisir culturel et scientifique	6,73	10,6	3,89	7,7*	2,90	F	F	F
Patrimoine, art public et design	2,83	4,5	2,83	5,6	0,37	F	F	F
Conservation d'archives historiques	0,08*	0,1*	0,19*	0,4*	F	F	F	F
Non réparties par domaine	5,77	9,1	3,07	6,1	2,20*	6,8*	F	F

1 Incluent Montréal et Québec.

2 Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

3 Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

4 Incluent les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'effort financier du contribuable municipal pour la culture

La dépense par habitant calculée à partir des dépenses totales nous donne un aperçu du financement de l'ensemble de l'offre culturelle municipale. Or, du côté de la provenance des fonds, ce financement a quatre sources possibles, soit la contribution municipale, la vente de biens et services, les subventions octroyées par les gouvernements du Québec et du Canada et, enfin, d'autres revenus. Si nous voulons voir l'effort d'une municipalité

elle-même pour la culture, une approche consistera à calculer la contribution municipale moyenne par habitant, c'est-à-dire combien chaque citoyen, à même ses taxes municipales et son impôt foncier, paie pour la culture.

On constate alors que les citoyens des municipalités de plus de 400 000 habitants paient en moyenne 109,31 \$ pour la culture en 2008. Ils sont suivis des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants (71,25 \$), des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (62,63 \$), des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants (60,39 \$) et des municipalités de 200 000 à 399 999 habitants (54,88 \$). Les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants

Tableau 10

Contribution municipale et population des municipalités, selon la taille de leur population, Québec, 2008¹

	Population totale n	Contribution municipale	
		Totale	Par habitant
		\$	
Plus de 400 000 habitants ²	2 144 827	234 451 799	109,31
200 000 à 399 999 habitants ³	865 561	47 504 514	54,88
100 000 à 199 999 habitants ⁴	661 666	39 958 263	60,39
25 000 à 99 999 habitants	1 368 470	97 504 668	71,25
10 000 à 24 999 habitants	875 721	54 846 235	62,63
5 000 à 9 999 habitants	502 656	18 963 411	37,73
Moins de 5 000 habitants	1 264 509	31 315 501	24,76
Total	7 683 410	524 544 390	68,27

1. L'univers d'enquête porte sur les municipalités locales (à l'exclusion des municipalités de village cri, naskapi et nordique). Il ne couvre pas les territoires autochtones et les territoires non organisés.

2. Incluent Montréal et Québec.

3. Incluent Gatineau, Laval et Longueuil.

4. Incluent Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

viennent ensuite avec 37,73 \$ par habitant, et enfin les municipalités de moins de 5 000 habitants avec 24,76 \$ par habitant.

Perspective régionale et importance de la capitale régionale

Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives qui sont à leur tour regroupées en quatre grands types de régions présentés avec le nom de la capitale régionale – identifiée ici comme la municipalité la plus importante de la région en fonction de la population.

- Les régions centrales, qui correspondent aux grands centres urbains :
 - Capitale-Nationale (03) (Québec)
 - Montréal (06) (Montréal)
- Les régions périphériques, situées à proximité des grands centres urbains :
 - Chaudière-Appalaches (12) (Lévis)
 - Laval (13) (Laval)
 - Lanaudière (14) (Terrebonne)

- Laurentides (15) (Saint-Jérôme)
- Montérégie (16) (Longueuil)
- Les régions intermédiaires, situées entre les régions centrales ou périphériques et les régions éloignées :
 - Mauricie (04) (Trois-Rivières)
 - Estrie (05) (Sherbrooke)
 - Outaouais (07) (Gatineau)
 - Centre-du-Québec (17) (Drummondville)
- Les régions éloignées, situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec :
 - Bas-Saint-Laurent (01) (Rimouski)
 - Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) (Saguenay)
 - Abitibi-Témiscamingue (08) (Rouyn-Noranda)
 - Côte-Nord (09) (Sept-Îles)
 - Nord-du-Québec (10) (Chibougamau)
 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) (Gaspé)

Les résultats de l'enquête auprès des municipalités ont été regroupés selon le type de région où elles sont situées, et l'importance des capitales régionales de chaque

groupe de régions a été mise en lumière. La part du budget de fonctionnement consacrée à la culture est de 5,8 % (tableau 11) dans les municipalités des régions centrales, alors qu'elle est de 4,4 % dans les régions périphériques et intermédiaires et de 5,0 % dans les régions éloignées.

La capitale régionale, identifiée ici comme la municipalité la plus peuplée de sa région, a sans doute un rôle particulier à jouer dans sa région. L'une des façons – certainement pas la seule – de considérer et d'évaluer ce rôle consiste à mesurer l'importance des budgets de fonctionnement consacrés à la culture par ces capitales régionales en comparaison de la proportion de la population qu'elles regroupent.

Dans les régions centrales, les dépenses culturelles de la capitale régionale (Montréal et Québec) comptent pour 88,9 % des dépenses des municipalités de ces régions, alors que dans les régions périphériques, voisines des premières, le pourcentage correspondant est de 31,9 %.

Le pourcentage des dépenses culturelles de la capitale régionale sur l'ensemble de la région est de 67,5 % dans les régions intermédiaires et de 43,6 % dans les régions éloignées. Il faut cependant considérer ces données avec soin lors de comparaisons entre les groupes de régions. En mettant ces pourcentages en rapport avec le pourcentage correspondant à la population des capitales régionales sur l'ensemble de la région, on obtient un point de comparaison plus adéquat.

Dans tous les cas, la capitale régionale assume un pourcentage des dépenses culturelles de la région supérieur au pourcentage que sa population occupe dans la région. L'écart est particulièrement marqué dans les régions intermédiaires où la capitale régionale compte pour 52,4 % de la population de la région, alors que ses dépenses culturelles comptent pour 67,5 % des dépenses de la région, soit un écart de 15,1 points de pourcentage entre les deux proportions. Les capitales régionales des régions éloignées suivent avec un écart de 9,4 points entre les

Tableau 11

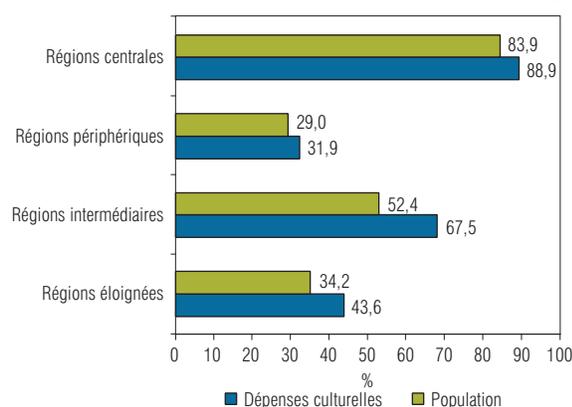
Dépenses culturelles des municipalités selon le type de région et la capitale régionale¹, Québec, 2008

	Toutes les municipalités	Régions centrales	Régions périphériques	Régions intermédiaires	Régions éloignées
	\$				
Budget de fonctionnement de la municipalité	12 302 049 819	5 628 032 390	4 011 658 819	1 571 398 228	1 090 960 383
Dépenses culturelles	628 758 651	329 077 701	175 903 869	69 604 228	54 172 853
	%				
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	5,1	5,8	4,4	4,4	5,0
	\$				
Dépenses culturelles des capitales régionales	419 283 194	292 569 438	56 128 295	46 974 695	23 610 765
	%				
Proportion des dépenses des capitales régionales	66,7	88,9	31,9	67,5	43,6
	n				
Population des régions	7 683 410	2 555 694	3 173 213	1 143 274	811 229
Population des capitales régionales	3 940 523	2 144 827	918 747	599 241	277 708
	%				
Proportion de la population des capitales régionales	51,3	83,9	29,0	52,4	34,2

1. La capitale régionale est identifiée ici comme la municipalité la plus importante de la région en fonction de la population.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 6
Proportion des dépenses culturelles et de la population de la capitale régionale selon le type de région, Québec, 2008

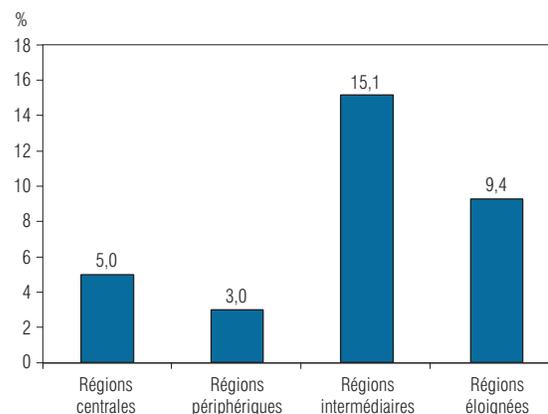


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

dépenses culturelles (43,6 % des dépenses de la région) et la population (34,2 % de la population de la région). Les capitales régionales des régions centrales comptent pour 83,9 % de la population de ces régions, alors que leurs dépenses culturelles représentent 88,9 % du total de ces mêmes régions; l'écart entre les deux proportions est donc de 5,0 points. Enfin, les capitales régionales des régions périphériques regroupent 29,0 % de la population de leurs régions, alors qu'elles assument 31,9 % des dépenses culturelles pour un écart de 2,9 points.

La répartition des sources de financement comporte beaucoup de similitudes d'un type de régions à l'autre. L'importance de la contribution municipale dépasse les 80 % (tableau 12) dans tous les types de régions, allant de 81,5 % dans les régions centrales à 86,8 % dans les régions périphériques. Les subventions reçues comptent pour 4,4 % des sources de financement dans les régions centrales, 5,2 % dans les régions intermédiaires, 5,6 % dans les régions périphériques et 5,9 % dans les régions éloignées.

Figure 7
Écart entre les proportions de dépenses culturelles et de population des capitales régionales sur l'ensemble de la région, Québec, 2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La part du budget de fonctionnement consacrée aux services rendus varie de 71,6 % en région éloignée (tableau 13) à 79,3 % en région centrale. Les frais généraux occupent une place à peu près égale dans les divers types de régions; ils varient de 12,4 % en région intermédiaire à 14,6 % en région périphérique. Les frais de financement et d'amortissement sont à peu près similaires en région centrale (8,1 %), en région périphérique (9,7 %) et en région intermédiaire (8,7 %) alors qu'ils sont plus élevés (15,0 %) en région éloignée.

Parmi les divers domaines culturels, les bibliothèques gardent évidemment la position de tête dans tous les groupes de régions quoiqu'elles occupent une proportion différente du budget selon le type de région (de 27,1 % en région éloignée à 43,9 % en région périphérique). Il ne sera pas étonnant de constater que le patrimoine, l'art public et le design occupe la seconde place en région centrale (22,9 % des dépenses). Par ailleurs, les arts et lettres viennent en second lieu en région intermédiaire (20,9 % des dépenses) et en région éloignée (18,6 %).

Tableau 12

Dépenses culturelles des municipalités selon la source de financement et le type de région, Québec, 2008

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Autres revenus		Dépenses totales	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Municipalités de régions centrales	268 076 417	81,5	19 443 286	5,9	14 492 836	4,4	27 065 162	8,2	329 077 701	100,0
Municipalités de régions périphériques	152 725 452	86,8	10 888 142	6,2	9 888 072	5,6	2 402 204	1,4	175 903 869	100,0
Municipalités de régions intermédiaires	57 259 027	82,3	7 394 512	10,6	3 618 772	5,2	1 331 918	1,9	69 604 228	100,0
Municipalités de régions éloignées	46 483 495	85,8	4 050 581*	7,5*	3 191 807	5,9	446 969*	0,8*	54 172 853	100,0
Total	524 544 390	83,4	41 776 521	6,6	31 191 486	5,0	31 246 253	5,0	628 758 651	100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 13

Dépenses culturelles des municipalités en services rendus, selon le domaine culturel et le type de région, 2008

	Toutes les municipalités		Régions centrales		Régions périphériques		Régions intermédiaires		Régions éloignées	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Services rendus	487 708 201	77,6	260 870 357	79,3	133 116 844	75,7	54 930 416	78,9	38 790 584	71,6
Bibliothèques	226 240 515	36,0	107 692 471	32,7	77 198 460	43,9	26 692 666	38,3	14 656 918	27,1
Arts et lettres ¹	86 300 750	13,7	53 225 139	16,2	8 403 753	4,8	14 580 966	20,9	10 090 893	18,6
Festivals et événements culturels	20 306 671	3,2	5 022 561	1,5	7 411 805	4,2	4 335 332	6,2	3 536 974	6,5
Festivals et événements à composante culturelle	16 505 515	2,6	4 563 249	1,4	8 299 014	4,7	2 586 404	3,7	1 056 847	2,0
Loisir culturel et scientifique	26 421 025	4,2	10 795 415	3,3	10 616 503	6,0	3 027 119	4,3	1 981 987	3,7
Patrimoine, art public et design	91 198 090	14,5	75 522 731	22,9	9 866 071	5,6	1 856 209	2,7	3 953 079	7,3
Conservation d'archives historiques	2 693 661	0,4	651 787	0,2	568 278	0,3	615 563	0,9	858 033	1,6
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	18 041 975	2,9	3 397 004	1,0	10 752 960	6,1	F	F	2 655 853	4,9
Frais de financement et d'amortissement ²	58 043 240	9,2	26 752 413	8,1	17 096 407	9,7	6 073 186	8,7	8 121 233	15,0
Bibliothèques ²	24 609 396	3,9	9 647 867	2,9	9 631 601	5,5	2 449 053	3,5	2 880 875	5,3
Autres domaines culturels ²	33 433 844	5,3	17 104 547	5,2	7 464 806	4,2	3 624 133	5,2	5 240 359	9,7
Frais généraux ²	83 007 210	13,2	41 454 931	12,6	25 690 617	14,6	8 600 625	12,4	7 261 036	13,4
Dépenses totales	628 758 651	100,0	329 077 701	100,0	175 903 869	100,0	69 604 228	100,0	54 172 853	100,0

1. Incluent les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

2. Cette donnée provient du MAMROT. Dix-huit municipalités ont été imputées car l'information n'était pas disponible au moment de procéder à l'estimation. La contribution des valeurs imputées sur l'estimation est d'au plus 1,3 % pour ce tableau.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Numéros déjà parus*

67	La fréquentation des arts de la scène en 2009	Octobre 2010
66	Les professions de la culture et des communications au Québec en 2006	Septembre 2010
65	Les ventes de livres reprennent de la vigueur en 2009	Septembre 2010
64	Profil de l'industrie des services techniques aux producteurs de films, d'émissions de télévision et de publicité	Juillet 2010
63	Ventes de livres en 2008 : les éditeurs du Québec maintiennent leur part de marché, les distributeurs reculent	Juin 2010
62	Analyse du marché du DVD au Québec, 2005-2009	Juin 2010
61	Ventes d'enregistrements sonores au Québec : Les albums québécois maintiennent leurs ventes en 2009	Juin 2010
60	Production multimédia au Québec : Portrait des établissements en 2007-2008	Juin 2010
59	La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2009	Mai 2010
58	Importante progression des bibliothèques publiques au Québec entre 1995 et 2007	Mars 2010
57	Bond de 52 % de l'assistance aux films québécois en 2009	Février 2010
56	Le téléchargement pair-à-pair au Québec : un premier portrait statistique à partir d'une observation directe	Janvier 2010
55	Les dépenses culturelles des municipalités en 2007	Décembre 2009
54	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2007-2008	Novembre 2009
53	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2008	Novembre 2009
52	Au Québec, la consommation musicale passe clairement au numérique	Novembre 2009
51	La fréquentation des institutions muséales au Québec en 2008	Juin 2009
50	Portrait économique des entreprises de métiers d'art au Québec, 2004 et 2005	Juin 2009
49	Après sept ans de croissance ininterrompue, un premier recul de ventes de livres en 2008	Juin 2009
48	Projet de recherche sur des indicateurs culturels pour les municipalités québécoises	Mai 2009
47	Étude exploratoire de l'offre et de la consommation culturelles au Québec de 2003 à 2007	Avril 2009
46	Les distributeurs de livres au Québec : un chiffre d'affaires de 263 M\$ en 2006-2007	Mars 2009
45	Nouveau recul pour le cinéma québécois	Février 2009
44	Les dépenses culturelles des municipalités en 2006	Février 2009

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

BERNIER, Serge (2010). « Les dépenses culturelles des municipalités en 2008 », *Statistiques en bref*, n° 68, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, décembre, 24 p. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

* Numéros antérieurs disponibles à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

La version PDF de ce document est consultable
à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de
la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement veuillez communiquer
avec Marie-Hélène Provençal.
418 691-2414, poste 3171 ou
marie-helene.provençal@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)
ISSN : 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique
du Québec, 2003

**Institut
de la statistique**

Québec 